



Port d'Armor : un nouveau visage

25 ans après son inauguration, le Port d'Armor s'apprête à faire sa mue. Le Syndicat Mixte, cofinancé par le Conseil départemental et la commune, va engager près de 2 M€ pour donner un nouveau visage aux terre-pleins. Le lancement des travaux est prévu avant l'été 2016.

Le diagnostic présenté au Syndicat mixte (voir encadré Info+) par le cabinet d'études B3I (www.b3i.fr) en février dernier rappelait une première évidence : la configuration des terre-pleins du Port d'Armor manque singulièrement de lisibilité, sans parler de l'image offerte. Depuis de longues années, l'espace fait ainsi office de parking sans aucune organisation, et régulièrement d'aire de stationnement pour les camping-cars. Ce qui revenait à gâcher un potentiel d'attractivité important pour la ville. Avec l'abandon définitif de la construction de l'ensemble immobilier porté par la SEE Budet, il devenait impératif de repenser le projet et achever enfin l'aménagement de ce vaste espace. C'est chose faite.

INFO +

3 organismes se répartissent la gestion des espaces portuaires, propriétés du Département.

- Le Syndicat mixte « Saint-Quay-Portrieux Port d'Armor », créé en 1997 pour succéder à la Société du Nouveau Port chargée de sa construction, a pour vocation de gérer le port à flot et ses abords. Il est composé de représentants du conseil départemental des Côtes d'Armor et de la commune de Saint-Quay-Portrieux. Suite aux dernières élections, il est présidé par Thierry Simelière, en qualité de vice-président du Conseil départemental. Au sein du Syndicat mixte, la Régie Autonome du Port d'Armor assure la gestion directe de l'espace plaisance.
- L'activité « pêche » est confiée à la **Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor**.
- La ville de Saint-Quay-Portrieux est quant à elle concessionnaire du port d'échouage et de l'aire de carénage.



Continuité urbaine et invitation à la promenade

Pour bien comprendre ce nouvel aménagement, il faut considérer le quai donnant accès aux pontons comme le point central du projet. Lui-même rénové, il offrira une belle voie de promenade tout en ouvrant sur 3 axes piétonniers, bien identifiés et sécurisés. Une « allée de la plage » vers la Comtesse, une « allée cursive » à l'arrière des commerces jusqu'au pied du GR34 et une troisième voie vers le carré de la Douane en passant par les commerces et restaurants de la place Tabarly. L'ensemble contribue à structurer plus clairement l'espace en faisant ainsi cohabiter tous les usages et les usagers.



Plus largement, il marque également la volonté de reconnecter le nouveau port à son environnement naturel et patrimonial, le Portrieux, pour lequel un programme de requalification est aussi en cours (voir page 12).

Pour affirmer cette continuité urbaine entre ces 2 espaces, « afin d'éviter tout effet de "rupture", en termes de revêtement, de plantations et de mobilier urbain notamment, nous avons logiquement demandé à

ce que les deux bureaux d'études travaillent ensemble » confirme Thierry Simelière, nouveau président du Syndicat mixte depuis juin dernier.

Réorganisation et modularité de l'espace

Pour valoriser la zone portuaire, il était aussi primordial de rompre avec le morcellement actuel des activités. « *Entre pêche, commerces, stationnement, loisirs et festivités ponctuelles, il règne une certaine confusion. Il fallait donc réorganiser l'ensemble et repenser l'occupation de l'espace tout en préservant une souplesse d'utilisation* » expose Pierre Le Got, urbaniste chez B3I. Ainsi, tout en préservant la desserte de la zone CCI et du môle plaisance, la redéfinition des emprises destinées aux différents usages a conduit à matérialiser une « zone technique », incluant les ateliers du port, la potence de mise à l'eau et un espace dédié à la voile sportive et aux loisirs nautiques. Dans le même esprit, Erwan Barbey-Chariou, adjoint mer et littoral souligne : « *Il était nécessaire de régler et de clarifier les usages du ponton municipal. Il est désormais uniquement destiné aux activités soutenues par la Ville. C'est la logique même et cela va dans le sens d'une meilleure valorisation de notre image nautique.* »

Ensuite en optimisant l'aire de stationnement, sa capacité passe de 204 à 266 véhicules. Elle fera par ailleurs l'objet d'un traitement adapté (implantation de bornes de branchement électrique) pour accueillir les nombreuses manifestations événementielles (Fête de la Coquille, bal

des pompiers...) dans des conditions plus confortables, pour les organisateurs et pour le public.

Enfin, pour offrir des solutions foncières à de potentiels investisseurs, deux emprises constructibles sont également prévues. La première face à Celtarmor et la seconde dans le prolongement des commerces actuels. Avec une possibilité de construire sur 2 niveaux, elles constituent une réserve d'environ 2 000 m² dédiée aux futures activités commerciales ou économiques.

Attractivité, cadre de vie, cohabitation des diverses activités : l'aménagement projeté répond aux enjeux stratégiques et essentiels pour Saint-Quay-Portrieux et aux attentes des habitants et usagers. Rendez-vous mi-2016 pour le début des travaux.

INFO +

Intégré dans la réflexion globale, l'aménagement de la place Tabarly ne fait pas partie du périmètre opérationnel. La concertation doit se poursuivre avec les professionnels présents. Cependant, il a déjà été convenu que le site devra préserver du stationnement de proximité pour la clientèle des commerces et les accès livraison tout en offrant un espace modulable ouvert aux piétons en capacité d'accueillir de petites manifestations ponctuelles.